

Résultat des élections des représentants des assistants maternels et familiaux au sein de la Commission Consultative Paritaire Départementale de Vaucluse

Du 22 au 29 novembre 2023, les assistants maternels et les assistants familiaux ont pu élire leurs représentants pour les années 2024-2030. Le scrutin a donné lieu aux résultats suivants :

- Un taux de participation de 6,48 %
- Avec 62,12 % des suffrages exprimés, le syndicat CFTC remporte 3 sièges
- Avec 37,88 % des suffrages exprimés, le syndicat CGT remporte 1 siège

En conséquence, à compter de janvier 2024, sont élus pour représenter les assistants maternels et les assistants familiaux du Département au sein de la CCPD :

- En tant que titulaires :

- Angélique GERARDIN, représentante élue CFTC
- Marina ZENDJEBIL, représentant élue CFTC
- Floriane BRUGIERE représentante élue CFTC
- Valérie GRANGE, représentante élue CGT

- En tant que suppléants :

- Véronique LORETTE, représentante élue CFTC
- Raymonde GARCIA, représentante élue CFTC
- Delphine DE MARCH, représentante élue CFTC
- Bruno PEREZ, représentant élu CGT

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur ces métiers ?

N'hésitez pas à contacter le service agrément maternel au 04 90 16 19 53 ou le service agrément familial au 04 90 16 17 52 / 06 42 97 18 48.